Commune de Trescléoux

Juin 2018

N°8

BULLETIN MUNICIPAL

Editorial

Trescléousiennes et Trescléousiens,

Ma page d'Edito, sera pour cette fois, réservée à répondre à une personne anonyme qui m'a déposé un courrier pas très sympathique dans ma boite aux lettres…

L'utilisation de la lettre anonyme sera perçu par les habitants de la commune comme pitoyable, ceux-ci étant largement pourvu d'intelligence et de discernement.

Concernant le « rappel au travail » du maire mentionné par « le corbeau », si le maire n'a aucun pouvoir en matière de contrôle voire d'interdiction d'utilisation prétendue de pesticides (cf affaire récente https://www.bioaddict.fr/article/un-maire-ne-peut-pas-interdire-les-pesticides-pres-des-maisons-de-sa-commune-a5974p1.html) il se doit par contre d'être le garant de la cohésion de la population en ne rentrant pas dans la validation de l'existence d'éventuels clans.

Concernant l'arboriculture, composante économique non négligeable du territoire de la commune, la filière est attentive aux progrès de la science employant de plus en plus de méthodes alternatives comme le bio contrôle.
L'arboriculteur s'appuie sur des outils (Station météo - Centre Régional d'agro/météo) qui lui permettent de conforter sa prise de décision pour la protection de sa culture. Pour ce qui serait de la toxicité éventuelle ambiante, les produits mis en œuvre de type fongicides sont encadrés par une réglementation stricte (Autorisation de mise sur le Marché et Certiphyto qui est le passeport obligatoire pour l'arboriculteur). En France on retrouve 70% de pomiculteurs adhérant à une charte qualité (vergers écoresponsables). A partir d'un cahier des charges le professionnel réalise durant l'année un enregistrement de toutes ses interventions. Une fois le produit récolté des analyses de résidus sont effectués sur chaque variété ceci afin de garantir la conformité et la qualité sanitaire de son produit au consommateur.

A visage découvert bien sûr… tout citoyen peut s'adresser à L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (http://www.paca.ademe.fr). Spécifiquement le maire reste attentif aux sensibilités diverses de la population faisant la part des choses entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif, sa conduite n'étant cependant pas infléchie par la réception de doléances anonymes, de tels procédés ayant montré leur 'toxicité' au cours de l'histoire.

Ces quelques lignes étant écrites, je vous souhaite à tous de profiter au mieux de l'été et des animations qui vous seront proposées au village pour notre plus grand plaisir à tous. (Voir agenda dans les pages suivantes).

Bien à vous.

Muriel MULLER

BULLETIN SEMESTRIEL

Juin 2018

Directeur de publication : Muriel MULLER

Conception et rédaction : **Marie-pierre** SAMUEL

Crédit photos : Daniel Brand (*site internet : paysdetrescleoux.wordpress.com*) Jean & Jacqueline SCHULER, Graham SHELLSHEAR, Kathy SAMUEL, Mairie de Trescléoux, les associations.

Impression : Mairie de Trescléoux

MAIRIE DE TRESCLEOUX
Chemin Neuf
Le village
05700 TRESCLEOUX
Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78
Courriel : mairie.trescleoux@orange.fr
Site internet : trescleoux.fr
Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

Horaires :
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30
Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous

En direct du Conseil

Repères

Avec la présentation des budgets 2018, il nous semble utile de rappeler les principales ressources de la commune (les recettes). Certaines recettes servent à couvrir en priorité les dépenses de fonctionnement et d'autres servent uniquement aux dépenses d'investissement.

4 catégories de ressources

Dotations et participations de l'Etat

L'Etat verse à chaque commune plusieurs sortes de dotations. Ce sont des redistributions calculées en fonction de la taille et des ressources de la commune, de sa localisation urbaine ou rurale. Il s'agit principalement de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et la DSR (Dotation de Solidarité Rurale). D'autres dotations compensatoires s'y ajoutant suite aux réformes fiscales comme par exemple la suppression de la taxe professionnelle ou bientôt la taxe d'habitation.

1/3 des recettes

Reversement fiscalité

Les impôts locaux sont reversés à la commune. Chaque collectivité vote ses taux d'imposition. L'Etat détermine les bases d'impositions. Cette fiscalité est composée d'une partie de la taxe foncière (bâtie et non bâtie) et de la taxe d'habitation auxquelles s'ajoutent les Attributions de Compensation que la Communauté de Communes Sisteronais-Buëch reverse à ses communes chaque mois pour les compétences qu'elle exerce à la place de celles-ci.

50 % des recettes

Vente de produits et services

La commune facture aux citoyens des services tel que : restauration scolaire, location salle des fêtes. Elle peut facturer également les coupes affouagères, les droits de chasse, les locations de terrains (fermage). N'oublions pas la facturation du service eau et assainissement destinée au fonctionnement du budget eau et assainissement.

Subventions

Les subventions reçues servent uniquement aux dépenses d'investissement. Elles ne sont pas systématiques. Elles proviennent de l'Etat, de la Région ou du Département. Pour obtenir ces subventions, la commune doit présenter un dossier complet et argumenté (regroupant état financier, détail du projet envisagé, etc…). La demande examinée, un montant est déterminé suivant la définition des opérations, les dépenses éligibles, le taux d'aide et les plafonds. Pour les travaux d'envergure, le recours à l'emprunt est envisageable.

Le budget d'une commune est divisé en **deux sections** (fonctionnement et investissement) :

Le ***fonctionnement*** comprend toutes les dépenses ayant un caractère répétitif obligatoire :

- **Les charges de personnel**,
- **Les dépenses** permettant aux agents de mener leurs missions de fonctionnement des services et d'entretien du patrimoine (carburant, frais postaux,….),
- **Les autres charges générales**,
- **Les subventions** allouées aux associations qui contribuent à dynamiser la commune,
- **Les intérêts** de la dette.

La section ***investissement*** concerne quant à elle le remboursement du capital de la dette et toutes les dépenses liées aux achats immobiliers, aux travaux, à la mise aux normes de certaines installations :

- Travaux de bâtiments, aménagements divers
- Travaux de voirie
- Acquisition de matériels et d'outillages

En direct du Conseil

Budget communal 2018 → Fonctionnement

Le budget : 417 065.87 €

DEPENSES

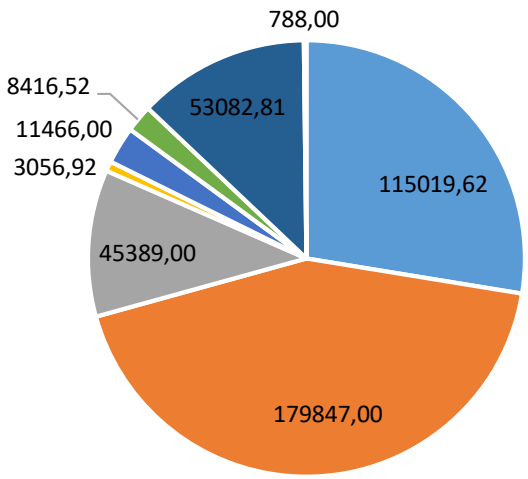

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- FNGIR
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Dotation amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

RECETTES

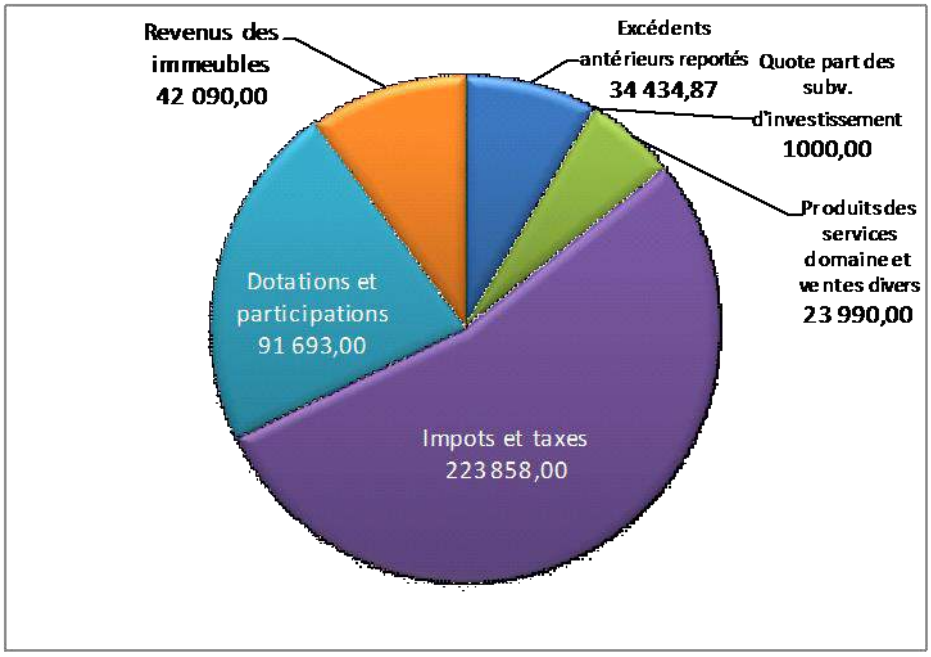

TAUX D'IMPOSITION

Sur proposition du Maire, et à l'unanimité, le Conseil Municipal, a décidé d'augmenter de 1% les taux d'imposition pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation :..... 4.50 %
Taxe du foncier bâti :..... 15.51 %
Taxe foncière du foncier non bâti :..... 65.03 %

➔ **Cette augmentation représente un montant total de 1075 €.**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le tissu associatif Trescléousien est très actif. Nous comptons pas moins de 8 associations (connues) dans notre commune *(vous pouvez retrouver la liste sur notre site internet)*. Nous tenons à travers ce bulletin à leur renouveler nos félicitations et leur transmettre nos encouragements. C'est pour certains une activité qui demande beaucoup d'implication et d'engagement personnel. Ces associations véhiculent un lien social, une solidarité entre les individus et apportent un « bien vivre » ensemble qui nous tient à cœur. Cette année encore le conseil municipal a décidé de les soutenir financièrement pour toutes les manifestations à venir sur notre village.

Foyer Rural	350 €
Amis de Trescléoux	700 €
Comité des Fêtes	700 €
Chorale de la Blaisance	200 €
Les Arts au Soleil	100 €
A.C.C.A.	150 €

En direct du Conseil

Budget communal 2018

Investissement

Le budget : 190 511.52 €

Travaux prévus

- DERNIERE TRANCHE DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE **28 100 € TTC** → **Subvention : 16 390 €**
- RENOVATION RUELLE DES LAVOIRS **7 200 € TTC** → **Subvention : 3 300 €**
- REFECTION VOIRIE COMMUNALE « COIN DE VILLE » **10 000 € TTC** → **Subvention : 4 583 €**

Budgets Annexes 2018

EAU

La section d'exploitation du budget de l'eau en dépenses est la partie indispensable au fonctionnement et à l'entretien de notre réseau d'eau potable et d'assainissement. La section d'investissement est destinée à financer la mise en conformité du captage de la source de Chauvet, l'installation d'une sonde de turbidité et la reprise de la conduite dans la traversée de la Blaisance. A cela s'ajoute le remboursement des différents emprunts (principalement la STEP).

FONCTIONNEMENT **67 838,00 €**

INVESTISSEMENT **131 867.51 €**

CAISSE DES ECOLES

Le budget de la caisse des écoles est alimenté par une subvention de la commune pour régler les différentes dépenses de fonctionnement (fournitures scolaires, téléphone et internet, sorties) ainsi que la participation aux frais facturés par les communes d'Eyguians et Lagrand pour le Regroupement Intercommunal Pédagogique.

FONCTIONNEMENT **25 562.90 €**

TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX

• Travaux protection canalisation AEP et effacement des seuils sur la Blaisance

Suite aux importantes crues de 2016 sur la Blaisance, des dégradations ont eu lieu sur les berges et le lit de la rivière. La canalisation d'eau potable traversant le cours d'eau a notamment été mise à nue et est menacée par une prochaine crue. Le SMIGIBA a proposé à la commune différentes solutions pour assurer l'alimentation en eau potable des habitations rive droite de la Blaisance et pérenniser la canalisation. Par ailleurs, deux seuils dégradés sont présents dans la rivière et menacent également la canalisation mais également les berges en cas de rupture. Les travaux vont donc consister à enfouir la canalisation d'eau potable en profondeur sous le lit de la rivière et à effacer les seuils. Des protections de berges seront également mis en œuvre pour éviter les risques d'érosion dûs à l'abaissement du lit. Ces travaux portés par la commune sont estimés à 100 000 € HT. Ils sont financés à 80 % par l'Agence de l'eau compte tenu de l'amélioration de la qualité du milieu aquatique. En effet, l'effacement des seuils permet de rétablir la continuité écologique, c'est à dire la circulation des espèces aquatiques et des galets. Le SMIGIBA encadrera la réalisation des travaux prévus pour septembre 2018.

Reprise des berges

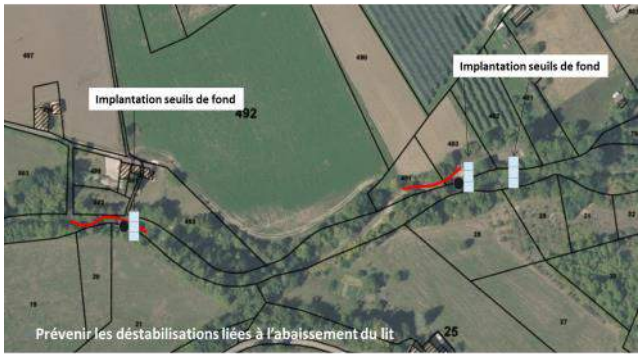

- Technique Génie civil (2X10m en RG) et Génie végétal (50mL + 30mL)
- Calage du fond du lit pour empêcher les incisions (seuils de fond)
- Permettre le pompage

Seuil protégeant la canalisation

- Sécuriser la canalisation eau potable
- Améliorer durablement le fonctionnement de la Blaisance
- Optimiser les coûts pour la commune

Canalisation affleurante

• TRAVAUX DE CONFORTEMENT SUR LA BLAISANCE

Les intempéries de 2016 et notamment les crues de la Blaisance avaient fortement endommagé le chemin rural qui relie Trescléoux à Lagrand. La rivière, dans ses tumultes, en avait emporté une partie, rendant ce tronçon impraticable. La commune de Garde-Colombe, sur laquelle se situe ce tronçon a donc engagé des travaux de remise en état de cette voirie rurale . La commune de Trescléoux a voté une participation de 2500 € pour accompagner le financement de cette opération.

TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX

- **ELAGAGE, REFECTION FONTAINE ET TRAVAUX DIVERS**

Le tilleul de l'école a été élagué cet automne. Devenant menaçant, la société SERPE lui a refait une « petite beauté » ! Les travaux de réfection de la fontaine de « Picard » sont achevés. L'entreprise KUCI a su lui redonner de l'éclat et Carole et Graham ont finalisé la partie avec son fleurissement. Un bel ouvrage à l'entrée de notre village ! Les agents du service technique, Max et Philippe se sont employés aux travaux d'hiver et d'entretien: déneigement, fuite d'eau, entretien de la STEP, débroussaillage. Ils ont également, à la demande des bibliothécaires, réalisé une boite à livre la « Livres Lib » installée à côté du boulodrome !

En direct du Conseil

Spectacle et goûter de Noël

Cérémonie des voeux 2018

Intervention de M. Daniel Spagnou

Intervention de M. Marc Beynet

Toujours très appréciée par la population, la cérémonie des vœux permet au Conseil Municipal de retracer les évènements survenus sur notre commune. Diverses informations sont également données avec les interventions de nos personnalités. Cette année, nous avons eu l'honneur de recevoir les Maires des communes voisines, les représentants de la Gendarmerie et du Centre de Secours de Serres, Daniel Spagnou, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, Gérard Tenoux, Vice Président du Conseil Départemental et Marc Beynet, Président de l'association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes. Nous avons retrouvé nos animateurs de la Compagnie les Arts au Soleil pour le côté bonne humeur. Cette cérémonie a également été l'occasion de remercier Graham Shellshear pour le très joli tableau regroupant de vieux clichés de Trescléoux que vous pouvez admirer dans le hall de la Mairie. Chantal Géranton et Louis Bonnet ont aussi été félicités pour la mise en avant des armoiries du village. Solange Truchet a également été remerciée pour son implication en tant que bénévole dans le milieu associatif.

Solange récompensée

Jean-Pierre et Jean assurent la partie diversion

Repas "Journée de la Femme"

Cindy, notre hôte !

Le samedi 10 mars a eu lieu le traditionnel « Repas de la Femme ». Une quarantaine de femmes se sont retrouvées au Bar-Restaurant le Fox, où Cindy, les a reçu autour d'un succulent repas ! La Municipalité, représentée par le Maire, Muriel Muller et Sophie Bogdanovic, Conseillère Municipale, avait préparé des marques-pages, les menus et une rose offerte à toutes les femmes ! Cette année la bibliothèque s'était jointe à la manifestation en collaboration avec Kathy Samuel pour inaugurer l'exposition « Femmes d'Ici ». 11 clichés ont été réalisés par notre photographe professionnelle de femmes de Trescléoux dans leur quotidien.

Souvenirs offerts par la Mairie : marque-page, menu et rose

Cérémonie du 8 mai

INSTALLATION

Après 10 ans d'expérience auprès des enfants, Lucie Moreau a fondé sur Trescléoux une entreprise de création d'articles en tissu fait main pour les enfants " La chouette sur le fil ".
Chaque création est réfléchie pour les choix des tissus, couleurs et matières afin de répondre au mieux aux besoins de motricité, pédagogiques et sécurité des enfants.
Vous pouvez la retrouver sur le marché de Laragne (avec en plus, des biscuits fait maison) ainsi que sur internet page Facebook "la chouette sur le fil" et sur le site Etsy (boutique en ligne) "lachouettesurlefil".

La verdure, le calme de Trescléoux et de notre si belle région ne nous mettent plus à l'abri des tracas et obligations de notre vie moderne et si rapide. Cela peut se traduire par du stress, mal de dos, addictions, et tous ces maux nouveaux… Ils expriment un mal être, palpable pour beaucoup. Notre premier interlocuteur est, et doit rester, pour toutes ces maladies, notre médecin de famille et toute la médecine allopathique traditionnelle et moderne qui le soutienne.
Mais en parallèle, par l'information qui circule mieux et l'intérêt bien raisonné de l'institution hospitalière (moindre coût, gestion rapide et humaine de la douleur) des listes de 'barreurs de feu' sortent de l'ombre aux urgences, et accompagnent officiellement des soins plus classiques aux brûlés. Nos infirmier-e-s au CHICAS de Gap peuvent se former à l'hypnose. Hypnose, qui rentre donc par la grande porte dans les chambres d'hôpital, voir dans les salles d'anesthésie, ici encore pour accompagner ce qui existe. Toutes les personnes que je connais ont eu affaire ou connaissent, qui a un rebouteux, un magnétiseur, un ostéopathe,... au cas où… J'ai moi même arrêté de fumer la cigarette, après de nombreux essais divers et infructueux, aidé par une dame 'douée', dans une jolie ferme, sur le plateau d'Albion. Je me suis installé comme hypno thérapeute sur la commune de Trescléoux, avec comme but d'accompagner mes patients pour un changement de vie, pour aller vers un mieux être. Je suis disponible pour toute demande d'informations. *Daniel Requejo*

En pratique: site internet : www.hypnorequejo.fr /
Tél : : 06 03 43 10 95
Mail : daniel.requejo@laposte.net
Daniel Requejo Ferme Bessard lieu-dit Bourboute 05700 Trescleoux

D'une passion, Kathy Samuel en a fait son métier ! La photo, qu'elle exerce sur la commune depuis février 2016, est désormais son activité professionnelle principale.
Après 20 années exercées en tant que Responsable Administratif, Kathy a décidé de s'installer photographe de mariages et de portraits.
Elle dispose d'un home-studio lumineux, où vous pourrez, guidé-es par ses bons soins, réaliser une séance portrait pour votre plus grand plaisir, seul(e), en couple, en famille ou avec des amis. Vous serez chouchouté-es par des professionnelles (maquillage et coiffure) avant de réaliser un shooting style « magazine ». Un moment incomparable et des magnifiques photos sur supports que vous garderez toute votre vie.

Elle vous invite à réaliser une séance portrait personnalisé et elle est joignable au 06.75.66.68.08 ou info@kathy-samuel.com. Un site internet également : www.kathy-samuel.com et à suivre sur Facebook : Kathy Samuel Photography

Vie communale

La Bibliothèque

https://bibliothequetrescleoux.wordpress.com/ également accessible depuis notre site internet

NOUVEAUTÉS

Ça bouge à la bibliothèque municipale ! Des projets pleins la tête, Marie-Pierre et Nathalie ont mis en place un blog destiné à assurer un lien direct avec la bibliothèque. On peut y retrouver toutes les infos des actions en cours, la liste des ouvrages disponibles, les coups de cœur, les nouveautés etc… N'hésitez pas à le consulter ! Une boite à livres « Livres Lib » réalisée par le service technique est également à disposition près de la bibliothèque C'est une boite qui sert à échanger des livres (le mode de fonctionnement y est décrit à l'intérieur) ! Depuis le début de l'année Nathalie assure une ouverture quotidienne le vendredi matin, tous les 15 jours pour l'école ainsi que pour les « Bébés lecteurs » en collaboration avec Catherine Moreau, assistante maternelle. En mars, pour la journée de la femme, a eu lieu une expo photos de clichés réalisés par Kathy Samuel, photographe professionnelle sur Trescléoux mettant en lumière 11 femmes dans leur quotidien. A l'occasion du Trail de la Paix, une expo a également été réalisée. Présente pour le Trail le dimanche 13 mai elle est restée disponible jusqu'au 31 mai. Enfin l'évènement à ne pas rater sera l'édition 2018 du Tresc'Art, le 13 juillet à partir de 16 h 30, qui réunira tous les artistes du village à travers les rues et où la bibliothèque déballera ses livres d'occasions *(à vos agendas !)*.

Expo photos du 10 mars 2018

L'école

L'heure des vacances scolaires va bientôt sonner ! Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à des sorties vélos et des courses d'orientations. Le mois de juin est principalement consacré à l'apprentissage de la natation avec encore un peu quelques devoirs !

Depuis cette année une association de parents d'élèves s'est créée : Les Ti Gosses Cool. Vous pouvez retrouver toutes les infos auprès d' Emilie Groléas, la Présidente ainsi que sur facebook.

Lesti Gossescool

Vie associative

Les Amis de Trescléoux

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, le drapeau portant les armoiries du village a été remis en place à la table d'orientation.

Au ***Foyer***, les adhérents ont bien commencé l'année autour de la Galette des Rois et d'un petit loto. Ont suivis des repas : celui de la Sainte Agathe, le « Repas Chasseurs ». Le 30 mai, un repas à Ventavon avec un accès spécial au beffroi du Prieuré. Chaque mercredi on se retrouve dans la salle de la cantine autour des jeux de cartes et boules, et une fois par mois est organisé un petit concours. Un séjour en Espagne début mai a été réussi et apprécié de tous les participants.Le Foyer est ouvert à tous ceux qui veulent bien nous rejoindre à la rentrée en Septembre, ou les mercredis à 13h30.

Kheper a organisé ses "Diplo-docus", soirées à thème en partenariat avec les Amis du Monde diplomatique, à raison d'une ou deux fois par mois ; de plus, Kheper a mis en place l'Agenda Partagé au service des associations et envoyé tous les 15 jours à un large public des Hautes-Alpes et alentours. Au point de départ, le but de Kheper est de redynamiser Démosphère05, cet outil au service de toutes les activités associatives ou ponctuelles mais «citoyennes », que cherchaient à mettre en place nombre d'associations ou collectifs. Les membres de Kheper participent depuis plus de dix ans aux discussions autour de cette question vitale pour les associations qui ont besoin de visibilité. Dans un deuxième volet, Kheper s'est largement inspiré de *La Semaine de Mille Bâbords* de Marseille, pour mettre en place une diffusion par quinzaine de l'Agenda Partagé. Car Mille Bâbords n'est pas seulement un site doté d'un calendrier hebdomadaire : chacun peut aussi s'inscrire à *La Semaine de Mille Bâbords* (2000 inscrits), et recevoir chaque semaine le synoptique de toutes ces manifestations qui peinent à acquérir une visibilité. C'est aussi ce petit plus que veut apporter Kheper à Démosphère05.

<u>À partir du 1er mai 2018, chacun apporte son pavé à la construction de l'édifice –</u>

Comme toute chose, la diffusion de l'Agenda Partagé doit évoluer. Faisons le pari que vous/nous pouvons le faire vivre de manière autonome. D'autres évolutions sont possibles, l'Agenda s'adaptera.

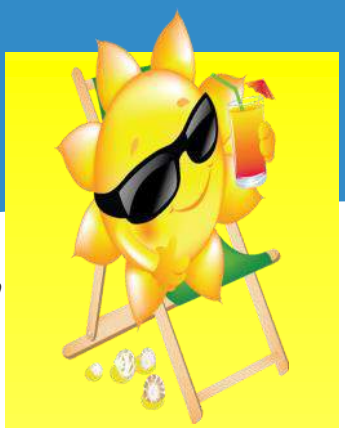

Agenda de l'été

- **23 juin 21h30**

« FESTI'JEUNES »

- **21 juillet à 9 h 15**

« Balcons et Fontaines fleuris »

- **4 août**

Buffet campagnard au stade (Inscription à La Petite église à partir du 15 juillet)

- **Du 10 août au 17 aout entre 10 h et 19 h exposition sur le BENIN**

Découverte et conférence vente de produits locaux.

>>>>>> Inauguration le 14 août à 18h

Vie associative

6ème Trail de la Paix à Trescléoux

Photo Nicolas Marcel

Avec une organisation bien rodée maintenant, le Trail de la Paix vient de fêter ses 6 années d'existence avec un week-end sportif réussi (malgré le mauvais temps). Près de 200 coureurs ont parcouru les sentiers. Ce trail marquait à la fois le 70ème anniversaire du Mouvement de la Paix (association organisatrice) et l'attribution du Prix Nobel de la Paix à la campagne internationale pour abolir l'arme atomique. La compétition a débuté samedi après midi avec la montée de la Colombe remportée par Serge Garnier (29'02) et Isabelle Brunet (49'48). Dimanche, malgré une météo maussade, les coureurs ont pu prendre le départ et le podium revient à : Mathieu Esmieux, espoir du Guil Trail Club, qui remporte l'épreuve **Martin Luther King** de 16 km inscrite au Challenge Trails 05 en 1h23'25". Il améliore le temps de Nicolas Pistono en 2017 (1h26'19") qui termine sur la deuxième marche du podium en 1h25'19" devant Bastien Trilles en 1h27'38" de l'humoristique Team Magicrème international. Chez les féminines, Sonia Carbillet du GH2A termine en 1h48'07" devant Isabelle Blanchard (1h48'22") et Agathe Bena (1h55'04"). Le parcours **Jean Jaurès** est remporté par Tristan Calamita du GH2A en 47'23". Il améliore le temps du junior dromois Mathys Coutton-Jean, vainqueur en 2017 et deuxième cette année en 53'14". Florian Surmely, vainqueur de la Montée de la Colombe en 2017 et troisième de l'édition 2018, prend la troisième place en 53'06". Chez les femmes Karen Courcelle du GH2A s'est maintenue à la première place en 1h01'00", devant Patricia Plazy également du GH2A en 1h09'55", déjà deuxième de l'édition 2017 et vainqueure du parcours Lucie Aubrac en 2016. La troisième place revient à Kelly Tschamper en 1h12'10".

Lancement du départ par Muriel Muller, Maire de Trescléoux, Damien Duranceau, Vice Président de la CCSB et Gérard Tenoux, Vice Président du Conseil Départemental

Infos pratiques

« Mieux vivre ensemble », l'affaire de tous !

A l'approche de la saison estivale il est à nouveau utile de rappeler quelques règles élémentaires de « savoir vivre ».

Vous trouverez ci-après le rappel des différentes règlementations concernant la vie en communauté. Nos employés communaux travaillent au quotidien pour l'entretien des espaces verts, de la voie publique tout en veillant au bien être de tous. Cependant à titre individuel nous devons aussi veiller à ce bienêtre. L'été est une période où notre population locale augmente, veillons, pour le respect de tous (visiteurs et résidents) à appliquer ces règles afin de passer un été en toute quiétude ! Nous avons tous le devoir de « mieux vivre ensemble ». **Merci à chacun pour votre bienveillance !**

Les animaux

La divagation des animaux est interdite sur l'ensemble de notre commune. Il est demandé de bien vouloir tenir son chien en laisse et ramasser ses déjections

⇨ ***Arrêté municipal en date du 6 août 1998.***

Les déchêts

Encore des décharges sauvages sur notre commune !!!!!!

Nous déplorons hélas encore de trouver sur notre commune des décharges sauvages : ces pratiques sont totalement illégales et sont passibles de fortes amendes.

Horaires d'ouverture déchetteries disponibles sur notre site internet

HORAIRES D'OUVERTURE

DECHETTERIE D'ORPIERRE

Lundi de 9h00 à 12h00

Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

L'écobuage

L'emploi du feu est règlementé.

L'arrêté préfectoral du 12.02.2004 fixe 3 périodes :

- **la période verte**, du 16 septembre au 14 mars.
- **la période à risque limité dite orange**, du 15 mars au 15 septembre.
- **la période à risque sévère dite rouge** correspond à une période mobile édictée par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques. De fait cette période interrompt les périodes oranges et vertes définies ci -dessus. Elle interdit tout emploi du feu.

Le stationnement

Il est souhaitable de rappeler les règles en matière de stationnement et notamment l'importance du respect de l'espace public qui doit rester accessible à tous et laisser la possibilité d'un dégagement permanent. ***Il est inadmissible qu'une rue reste obstruée et empêche ainsi les secours ou ambulances d'accéder à une habitation.***

⇨ ***Tout véhicule placé sur un stationnement interdit ou gênant la circulation pourra être placé en fourrière ou verbalisé à la demande d'une intervention de la Gendarmerie.***

Le bruit

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont commis la nuit, **entre 22 h et 7 h, on parle de tapage nocturne**. En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps. En cas de gêne, la priorité est de s'entretenir **à l'amiable** avec l'auteur du bruit. ***La tranquillité de tous passe d'abord par le dialogue et non par l'agression !***

Les épaves

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch organise gratuitement l'enlèvement des épaves (**véhicules légers uniquement**). Les personnes intéressés par ce service peuvent contacter le Pôle Environnement de la Communauté de Communes sur le site de Garde-Colombe .

Téléphone : 04 92 66 25 49

Détail du service disponible sur notre site internet

Infos pratiques

Les **5 Maisons de Services Au Public** offrent aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne :

➔ Missions :

Accueil, écoute, information et orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation….)
Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, écrivain public, constitution de dossiers.
Aide à l'utilisation des services en ligne et médiation numérique : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne…
Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences des partenaires dans les locaux de la Maison de Services Au Public, entretien à distance…

➔ Champs d'intervention :

- Aides administratives
- Aides et prestations sociales,
- Emploi
- Formation
- Insertion
- Retraite
- Médiation numérique
- Amélioration de l'habitat
- Prévention santé
- Accompagnement des jeunes
- Accès aux droits
- Mobilité
- Maintien à domicile

➔ Services le plus fréquemment rendus

- Accompagnement à l'emploi et à la formation
- Accompagnement social
- Constitution de dossiers (RSA, MDPH, aide à la complémentaire santé…)
- Utilisation du point accès informatique Photocopies, scan (actualisation pôle emploi), téléphone et fax.
- Médiation numérique

Maison de services au public

Mise en relation

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Accueil, information orientation

5 MSAP

- **LARAGNE**
- **LA MOTTE DU CAIRE**
- **SERRES**
- **SISTERON**
- **VALDOULE**

Accompagnement aux démarches administratives

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Depuis novembre 2017, les MSAP traitent toutes les démarches concernant le permis de conduire et la carte grise.

Permanence acteurs sociaux : CAF, MSA, ADMR, CCI, CPAM, POLE EMPLOI, GRDF, etc….
www.maisondeservicesaupublic.fr

Permanences « Autorisation du Droit des Sols » tenue dans les locaux des MSAP de Serres, Laragne-Montéglin et la Motte du Caire **(voir site internet ou renseignements auprès de la Communauté de communes)**

RAPPEL : depuis mars 2017, pour les demandes de cartes d'identité et passeport, il faut se rendre sur les mairies de Serres ou Laragne.

Infos pratiques

Service d'Accompagnement aux Personnes Agées

Le Service d'Accompagnement aux Personnes Agées est en place depuis déjà plusieurs années.

Pour qui ?

Les personnes qui ont plus de 70 ans sans véhicule ou en difficulté pour se déplacer.

Pour quoi ?

Se rendre aux rendez-vous médicaux non pris en charge par un VSL (podologue, médecin traitant, dentiste…) et autres (banque, coiffeur, courses, pharmacie).

Contacter Norbert Meffre au : 06.70.73.96.17.

Cartes postales en vente dans notre agence postale

- ETAT CIVIL

DECES

Le 11 mars 2018 : René ABERT
Le 7 avril 2018 : Daniel KATGELY
Nous adressons nos très sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.

- DISTINCTIONS

CAMILLE SAMUEL
Sélectionnée au niveau Régional, pour les 45èmes Olympiades des Métiers de l'esthétique, Camille a obtenu la médaille d'Or et accède à la finale qui se déroulera à Caen en novembre 2018. Elle s'est vu également remettre la médaille d'excellence pour sa participation à la finale nationale en 2017 à Bordeaux pour les 44èmes Olympiades.

TOM MASTRAPASQUA
Tom se distingue encore cette année au niveau judo : il termine 3ème à la rencontre interclub et avec le club de pétanque de Serres, il termine également 3ème au championnat Régional PACA.

DENIS VILLARD
Dans le cadre du Concours National de la Société Nationale de Colombiculture, à PERIGUEUX les 13 et 14 janvier 2018, Denis a obtenu le titre de grand champion en pigeons de structure avec un Chorrera et un titre de champion de France ; ainsi que 3 titres de vicechampion de France en catégorie pigeon de structure, pigeon cravaté et pigeon de vol.

Vous venez de vous installer à Trescléoux, merci de vous faire connaître en mairie au plus tôt pour toutes les formalités : relevé de compteur d'eau, inscription sur les listes électorales, etc…..
Merci d'avance !

À venir…

- **13 juillet : La bibliothèque déballe ses livres et organise une expo d'artistes dans les rues du village**
- **14 juillet : cérémonie et apéritif républicain dans la cour de l'école**
- **21 juillet : concours des balcons et fontaines fleuris**
- **11 novembre : commémoration armistice 1918**